

Se perfectionner au tutorat

PUBLIC

Toute personne (maître d'apprentissage ou tuteur) amenée à accompagner un alternant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat ProA, convention de stage)

Pour le tutorat en entreprise, voir la formation « Tuteur, transmetteur de compétences en situation de travail »

PRÉ-REQUIS

Exercer le rôle de maître d'apprentissage/ tuteur ou avoir suivi la formation

« Se former à la fonction tutorale » 

LIEU

• À la CCI Paris Ile-de-France
3 rue Armand Moisant 75015 Paris
(Site accessible aux personnes en situation de handicap)

  Mme Sarah ACHARD, notre référent Handicap, est joignable
au : 01.55.65.74.28 / sachard@cci-paris-idf.fr

Ou

• À distance (Plateforme LMS CCI Paris Ile-de-France / Blackboard)

DURÉE

1 jour (7 heures)

TARIF


(net de taxes) par participant : 450 €

CALENDRIER 2024

Session en présentiel

26/03, 27/06, 17/09, 28/11

La formation peut être réalisée en Pratic'Intra ou Sur-Mesure (devis sur demande)

Pour que cette formation soit éligible au CPF, consultez « Parcours certifiant tutoral pour se perfectionner » 

Objectifs

- Renforcer ses compétences tutorales en matière de communication, d'accompagnement et de transmission
- Identifier des méthodes et des techniques favorisant la montée en compétences de l'apprenant

Programme

Partager et analyser ses pratiques tutorales

- présenter les succès, facilités, difficultés et échecs rencontrés

Organiser la transmission des compétences

- identifier les acteurs et outils de la transmission
- choisir les méthodes pédagogiques
- appréhender les clés de la transmission

Communiquer, accompagner et évaluer

- maîtriser les principes de communication
- conduire les entretiens d'évaluation formative
- prévenir et gérer les situations conflictuelles

Les de la formation

- Méthodes pédagogiques - essentiellement interrogative et de découverte - favorisent l'interactivité et le partage d'expériences
- Outils utilisables au quotidien
- Cas concrets pour mises en situation et jeux de rôles pour vérifier les acquis
- Formateur expert en tutorat et en animation en présentiel et à distance
- Questionnaire de satisfaction pour améliorer la formation
- Auto-évaluation pour valider les acquis
- Attestation de fin de formation

PLUS D'INFORMATIONS

Contact

CCI Paris Ile-de-France | Direction de l'Apprentissage | Département Entreprises & Compétences
Audrey Vannaire (Réfèrent Administratif) | avannaire@cci-paris-idf.fr | 01 55 65 74 41
27 avenue de Friedland - 75008 Paris | <http://cciparisidf.fr/dec>